

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tétouan

3ème Semestre
2020-2021

Économie Monétaire et Financière 1 -6ème Séance-

Pr. Driss EL ZANATI

3.4 . La monnaie scripturale

La monnaie scripturale signifie les sommes de monnaie détenues par les agents économiques comme avoirs créditeurs disponibles au niveau des comptes bancaires dont Barid Bank, des comptes ouverts à BKAM, et des comptes tenus au Trésor public et provenant de l'épargne ou de crédits bancaires.

3.4 . La monnaie scripturale –Suite-

Face à une demande d'emprunt de plus en plus importante de la part des ménages et des entreprises, les banques ont trouvé la solution suivante (**déréglementation**) :

Créer de la monnaie par un simple jeu d'écriture

Ainsi, une ou plusieurs transactions peuvent avoir lieu sans qu'il y ait circulation de la monnaie fiduciaire. La seule trace de cette monnaie, qu'on appellera **monnaie scripturale**, est une simple écriture sur un compte.

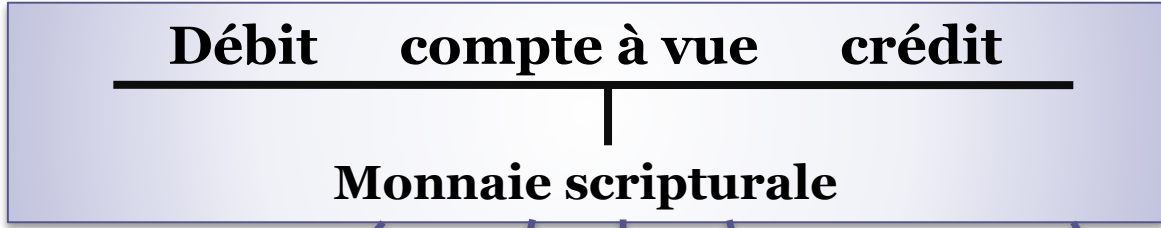
Monnaie et instrument:

Si les pièces et les billets sont à la fois monnaie et instruments de paiement, la monnaie scripturale (**dépôts gérés par les banques**) est distincte des instruments (chèques, virements, etc...) qui la font circuler.

Les instruments de paiement scripturaux se sont diversifiés au cours du temps et ont eux-mêmes suivi un **processus de dématérialisation**.

Les instruments « papier » ont cédé peu à peu la place aux **instruments électroniques**.

3.4 . La monnaie scripturale –Suite-



Les moyens de règlement scripturaux

Le chèque: moyen de paiement à vue

Écrit par lequel le titulaire d'un compte donne l'ordre à son banquier de payer immédiatement une somme déterminée à lui-même ou à une autre personne désignée.

L'ordre de virement/Mise à disposition

Ordre donné par le titulaire d'un compte à son banquier pour transférer une somme déterminée de son compte à celui d'un tiers bénéficiaire ou du cash to cash pour la mise à disposition.

L'avis de prélèvement /TIP

Autorisation donnée par un débiteur à son créancier d'émettre des Autorisations de Prélèvement –AP- sur son compte à charge pour son banquier de débiter son compte des AP émises par ce créancier.

La LCN

Moyen de paiement à terme, L'acceptation du Tiré de payer une somme déterminée en faveur du bénéficiaire-tireur- à une échéance donnée

La carte Monétique

Carte permettant de régler un commerçant adhérent –acceptant- payer des factures d'Eau-Electricité-Téléphone-Internet . . .etc. , effectuer des retraits en espèces auprès des distributeurs/guichets automatiques de billets/banque, demander de chéquier, consultation du solde et mini relevé du compte . . .etc.